



ADEID

**Action pour un Développement Équitable
Intégré et Durable**

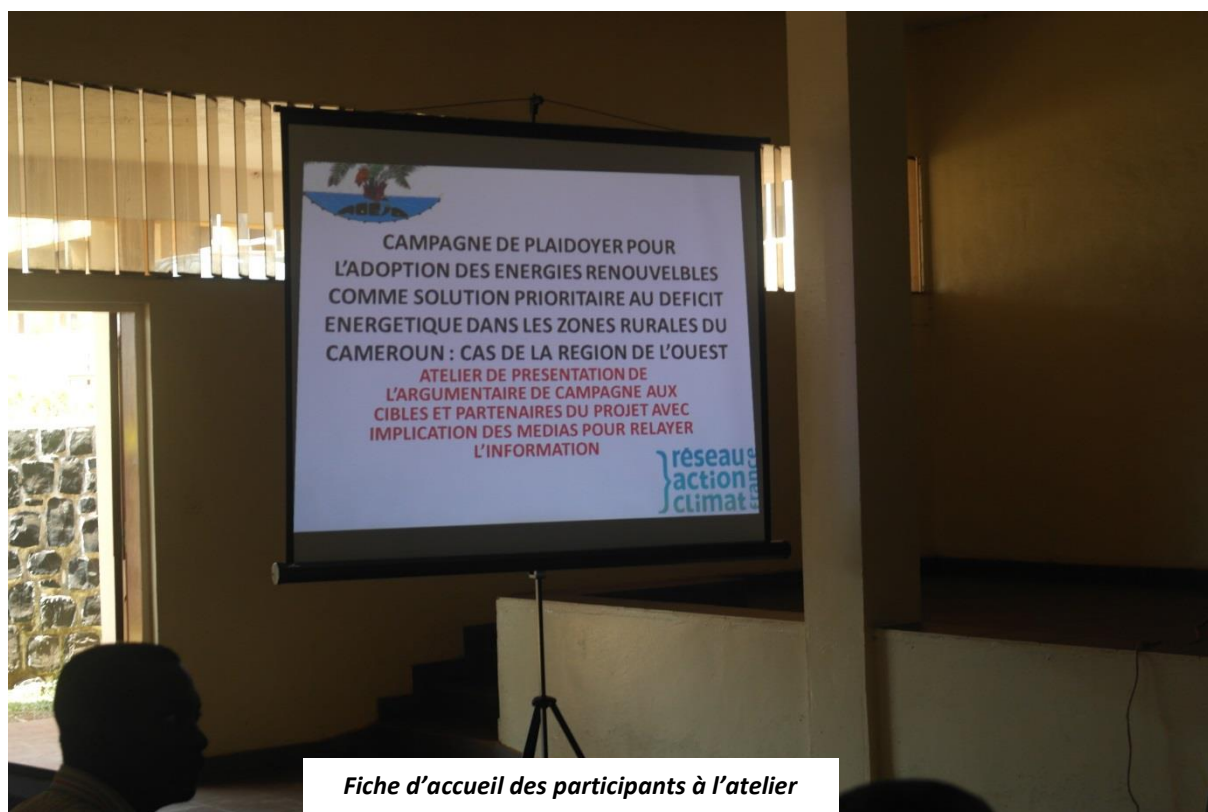
Rue statistique, maison 54 ; BP 1354 Bafoussam – CAMEROUN

Tél/fax: + 237 233 44 58 82/ 699 48 18 42

E-mail : adeid_mountain@yahoo.fr Site Web : www.adeid.com

**réseau
action
climat**
france

**CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION DES ENERGIES
RENOUVELABLES DANS LES PCD COMME SOLUTION PRIORITAIRE
AU DEFICIT ENERGETIQUE DANS LES ZONES RURALES DU
CAMEROUN : CAS DE LA REGION DE L'OUEST**



Fiche d'accueil des participants à l'atelier

**RAPPORT ATELIER DE PRESENTATION
DE L'ARGUMENTAIRE DE LA
CAMPAGNE AUX MAIRES, AUX MEDIAS
ET AUTRES PARTIES PRENANTES**

Bafoussam-Cameroun, 30 Décembre 2014

Sommaire

Introduction.....	3
DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	4
I- Introduction de l'atelier	4
1- MOT DE BIENVENUE DU SECRETAIRE EXECUTIF DE L'ADEID	4
2- DISCOURS D'OUVERTURE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST	4
3- PRESENTATION DES PARTICIPANTS ET PHOTO DE FAMILLE	5
II- Présentation des exposés.....	5
1- RESTITUTION DE L'ETUDE ETAT DES LIEUX	5
2- PRESENTATION DE LA BASE ARGUMENTAIRE	6
3- PRESENTATION DES CAS PRATIQUES DES PROJETS REALISES AVEC SUCCES DANS LES COMMUNES	6
III- ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER	7
IV- PRESENTATION ET SIGNATURE DE LA DECLARATION CONJOINTES PAR LES MAIRES	9
CONCLUSION	9
ANNEXES.....	10

Introduction

Dans le cadre d'une campagne africaine de développement des actions en faveur des énergies renouvelables soutenues par le Réseau Climat et Développement (RCD) au Mali, en Côte d'Ivoire et au Cameroun, ADEID met en œuvre au Cameroun l'action intitulée : *« Plaidoyer pour l'adoption des énergies renouvelables comme solution prioritaire au déficit énergétique dans les zones rurales du Cameroun : Cas des Communes de Massangam, Bafoussam 2, Penka-Michel ET Nkong-Zem ».*

Afin de présenter aux Maires cibles, medias nationaux et autres parties prenantes, l'ADEID a organisé dans la ville de Bafoussam ce 30 Décembre 2014, un atelier dans les services du Gouverneur de la Région de l'Ouest. L'Atelier avait pour objectif principal de contribuer à une plus grande priorisation des projets d'énergies renouvelables dans les Plans Communaux de Développement (PCD), actuellement en cours d'actualisation sur tout le territoire national sur la coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP). Aussi, il était question de parvenir à une déclaration conjointe des Maires des 4 communes cibles qui s'engagent pour la réalisation des actions en faveur de cette initiative.

Pour parvenir à la réalisation des objectifs ci-dessus cités, l'atelier s'est orienté sur les points suivants :

- Phase introductive, avec le discours d'ouverture du Gouverneur de la région de l'Ouest ;
- La présentation de la synthèse de l'étude état de lieux de la situation de l'accès à l'énergie dans les 4 communes cibles ;
- La présentation de l'argumentaire de la campagne de plaidoyer ;
- La présentation des cas pratiques des projets d'énergies renouvelables en fonctionnement dans les autres communes ;
- L'adoption des recommandations ;
- La signature officielle de la déclaration conjointe par les maires cibles.

Le présent rapport revient sur les faits saillants ayant marqués cet évènement ainsi que tous les résultants qui en sont ressortis.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

I- Introduction de l'atelier

Il est 10h 35mn quand le facilitateur en la personne de M. DONGMO Beaudelin présente le programme de l'atelier aux participants en leur souhaitant la bienvenue. Après la brève présentation du programme, a suivi les différentes allocutions ; le mot du Secrétaire Exécutif de l'ADEID et le discours d'ouverture de monsieur le Gouverneur de la Région de l'Ouest. Cette phase s'est poursuivie avec la présentation des participants et la prise d'une photo de famille.

1- MOT DE BIENVENUE DU SECRETAIRE EXECUTIF DE L'ADEID



Le SE de l'ADEID disant la bienvenue

Monsieur TAKAM Michel, dans son mot de bienvenue va saluer la présence des maires, des délégués régionaux, des autres parties prenantes, y compris les Hommes des médias venus nombreux. Il poursuivra son propos en faisant un bref rappel du contexte du projet et des résultats qui devront en ressortir. Il a enfin

prié tous les participants d'accorder un intérêt particulier à cette action, eu égard l'impact qu'elle a dans l'amélioration des conditions de vie des concitoyens vivant dans les zones rurales et n'ayant pas de moyen pour un meilleur accès à l'énergie.

2- DISCOURS D'OUVERTURE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST



Le représentant du Gouverneur ouvrant les travaux

Au nom du Gouverneur empêché, le chef de Division du Développement Régional (DDR), a pris la parole pour livrer l'allocution d'ouverture de l'atelier. Il va commencer son allocution par des remerciements à l'endroit de tous les participants et

surtout de l'ADEID qui a bien voulu impliquer l'administration dans l'organisation de cet atelier dont l'objection s'arrime directement sur les politiques étatiques dans le secteur des énergies. Il va ensuite rappeler les statistiques qui soutiennent la présente action, aussi bien

sur le plan régional que national. Il va encourager les maires présents à ces travaux à savoir profiter de la présentation des études de cas par les responsables en charge de la gestion des projets qui marchent à merveille dans certaines communes. Il va enfin souhaiter qu'ils s'accordent sur la voie à suivre pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans la déclaration conjointe.

3- PRESENTATION DES PARTICIPANTS ET PHOTO DE FAMILLE

La phase introductive de l'atelier va s'achever avec la présentation de tous les participants dans la salle. Tous ces participants ont été invités à prendre une photo de famille avec le représentant du Gouverneur



II- Présentation des exposés

1- RESTITUTION DE L'ETUDE ETAT DES LIEUX

L'ingénieur Jean Fanny SONKOUÉ qui a conduit l'étude de l'état des lieux dans les 4 communes cibles a présenté à l'assistance une synthèse des résultats de son travail. Il ressort de l'étude que :

- près de 70% de ménages utilisent la lampe tempête comme moyen d'éclairage ;
- 25 % s'éclaire à travers l'énergie conventionnelle qui est produit et distribué par l'entreprise concessionnaire AES SONEL ;
- 7 % utilise le groupe électrogène et ne le font que lors des grands évènements ;
- 2% seulement utilise une source d'énergie renouvelable comme source d'énergie.

L'étude relève également que les zones rurales de ces communes regorgent d'énormes potentialités en énergie renouvelables, que ce soit les cours d'eaux et chutes, l'ensoleillement et la vitesse de vent à certains endroits.

On note pour finir quelques contraintes qui peuvent limiter la réalisation des projets dans ce domaine. Il s'agit de :

- L'éloignement des cours d'eau par rapport aux ménages à satisfaire ;
- La non régularité de certains débits d'eau en saison sèche ;
- Les capacités de gestion et de maintenance limitées des communautés.

La phase des échanges a permis aux participants d'avoir plus de détails sur la situation de chacune des communes. Quelques questions ont permis d'expliquer le choix de l'échantillon qui a été utilisé au cours du travail.

A la question de savoir pourquoi l'étude n'a pas couvert les autres communes voisines, le consultant a répondu qu'il s'agissait d'une étude pilote. En fonction des opportunités, le travail pourra être étendu sur d'autres communes.

2- PRESENTATION DE LA BASE ARGUMENTAIRE

La base argumentaire du plaidoyer a été synthétisée dans un livret intitulé « *Campagne de plaidoyer pour l'adoption des énergies renouvelables comme solution prioritaire dans les zones rurales du Cameroun : Cas de la Région de l'Ouest* ». Pour présenter ce document, une lecture commentée a été faite par le coordonnateur du projet, DONGMO Beaudelin.

3- PRESENTATION DES CAS PRATIQUES DES PROJETS REALISES AVEC SUCCES DANS LES COMMUNES

- o *Cas de la Microcentrale Hydroélectrique de Tchouaden-Megueu, Commune de Dschang*

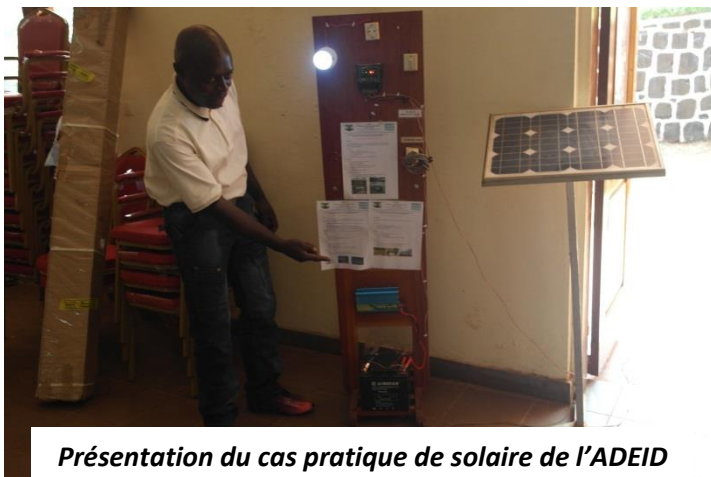
Le directeur de l'Agence Municipale de l'Eau et de l'Energie (AMEE), structure en charge de la gestion de cet ouvrage a présenté son cas depuis l'origine jusqu'aux difficultés rencontrées, en passant par les avantages tirés du projet. On peut retenir que la commune gère l'ouvrage en collaboration avec les représentants de la communauté et bénéficie de l'appui de ses partenaires pour des extensions.

Au cours des échanges, l'on a noté le fait que la microcentrale soit à la limite de deux villages et de deux communes, celle de Dschang et de Fongo-Tongo du Département de la Menoua. Les deux communes sont conscientes de l'intérêt pour elles de se mettre ensemble pour voir comment dynamiser sa gestion pour que les populations des deux villages puissent toujours en bénéficier.

○ **Cas de la microcentrale de la communauté Nkah, Sud-Ouest Cameroun**

La présentation de ce cas a été faite par le chef de la communauté. On retient que grâce à la contribution de l'ADEID et de certaines élites du village, Nkah bénéficie aujourd'hui de l'énergie électrique qui alimente environ 100 ménages et dont la gestion est assurée par l'équipe technique locale formée par l'ADEID. On note dans l'ensemble l'amélioration du cadre et des conditions de vie des villageois, avec l'existence d'un moulin, l'électrification des maisons, du centre de santé et enfin l'éclairage public.

○ **Cas du solaire dans les régions de l'Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest Cameroun par un consultant.**



Présentation du cas pratique de solaire de l'ADEID

NJINKENG Coney, expert des énergies renouvelables et opérateur privé des mini-systèmes solaires photovoltaïques a partagé avec les participants les réalisations à son actif dans les trois régions de l'Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Il a présenté les préalables qu'il faut réunir pour solliciter un éclairage à

base de plaque solaire photovoltaïque. Cette technologie lui a permis de doter les ménages, les centres de santé, les centres de formation, les rues de certaines communes en lampadaires. Il faut noter que les coûts d'acquisition du matériel connaissent une baisse relative et permet un investissement plus accru.

III- ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Au bout des échanges, les participants ont adopté unanimement les recommandations suivantes :

A L'ETAT DU CAMEROUN

- Définition d'un cadre législatif des énergies renouvelables plus volontariste au Cameroun par l'adoption d'une loi encadrant le développement de ce secteur. Il doit prévoir des mesures douanières et fiscales incitatives pour le développement des énergies renouvelables au Cameroun ;
- Renforcement du cadre réglementaire, avec la prise des textes d'application de la loi de 2011, dans son titre encadrant les énergies renouvelables ;

- Relèvement du niveau de considération de l'hydroélectricité comme énergie renouvelable de 10 à 100 MW.
- Création d'une agence en charge de la promotion et du développement des énergies renouvelables au Cameroun ;
- Insertion des modules de formation sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans tous les cycles de formation ;

AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

- Faciliter l'appropriation et l'implémentation de la campagne de plaidoyer pour l'adoption des projets d'énergies renouvelables dans les PCD
- Accompagner la mise en œuvre des résultats de l'action, à travers le financement des projets pilotes issus des PCD en 2015 ;
- Mettre en place une stratégie de mise à l'échelle pour l'adoption des projets d'énergies renouvelables dans les PCD dans les communes de la région de l'Ouest en 2015

AUX COMMUNES

- Mettre en place les politiques locales d'accès à l'énergie, avec un accent particulier sur les énergies renouvelables ;
- Renforcer les services techniques des communes en matière d'énergies renouvelables et la maintenance des ouvrages produisant ces énergies ;
- développer des coopérations avec les autres communes (camerounaises et étrangères) ayant une bonne expérience dans l'usage des énergies renouvelables ;
- Privilégier les projets de production d'énergie renouvelables pour la satisfaction des besoins des populations en zone rurale

AUX ORGANISMES D'APPUI LOCAL (OAL)

- Montrer aux responsables communaux le bien-fondé de l'adoption prioritaire des projets de production d'énergie renouvelable dans leur PCD ;
- Accompagner la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques locales d'accès à l'énergie ;
- Apporter l'expertise dans le montage des requêtes de financement des projets d'énergies renouvelables.

IV- PRESENTATION ET SIGNATURE DE LA DECLARATION CONJOINTES PAR LES MAIRES

Un des maires cible a pris la parole pour lire et présenter à ses collègues le projet de déclaration qui a été soumis à leur appréciation. Quelques échanges ont permis aux uns et autres de comprendre l'intérêt de cette action. Après quelques éclaircissements, les 4 maires ont été unanimes sur le contenu et ont procédé à la signature solennelle de la déclaration. Les signatures des Maires sont accompagnées par celles du délégué régional du MINEPAT et celle du Gouverneur.

Une visite guidée a été faite autour d'une installation solaire comme exemple concret de système solaire préparé par l'équipe d'ADEID. A cet exemple était associé les fiches par types d'énergies (Microcentrale hydroélectrique, solaire, éolienne...).



Photo des Maires signataires, du Gouverneur, du DRMINEPAT et du SE de l'ADEID

CONCLUSION

En somme, il faut dire que le résultat poursuivi par cet atelier de présentation de l'argumentaire du plaidoyer aux maires cibles et aux medias a été atteint, car les 4 maires cibles attendus ont effectivement répondu présents et ont signés la déclaration conjointe.

Les journalistes présents à l'atelier ont relayés l'information et les citoyens en sont informés. Les Maires présents à cette rencontre ont promis de tout mettre en œuvre pour que tout projet d'énergies renouvelables identifiable sur le territoire de sa commune soit pris en compte dans le PCD pour le bien des populations qu'ils servent.

ANNEXES

- Liste des présences



ADEID

**Action pour un Développement Équitable
Intégré et Durable**

Rue statistique, maison 54 ; BP 1354 Bafoussam – CAMEROUN
Tél/fax: + 237 33 44 58 82

E-mail : adeid_mountain@yahoo.fr Site Web : www.adeid.com



FICHE DE PRESENCE

Objet de la rencontre: Atelier de présentation de l'argumentaire de la campagne de plaidoyer sur les ENR.
Date : 30 Décembre 2014 Lieu: Salle de réunion des Services du Gouverneur.

N°	Noms et prénoms	Organisation / Institution	Poste	B.P et ville			Adresse et Signature							
				Tél. Fixe	Fax		Signature	E-mail	Tel. Portable					
1	MVEIN AEPHONA	Services Gouverneur-Départ	chef/par											
2	TAKAN Ouloul	ADDED	Site											
3	DONGILO N'GUEGANG Beaudoulin	ADEID	Coordon- nateur											
4	NBOU BO S. Coupe	ADEID	Ass. Admin											

N°	Noms et prénoms	Organisation / Institution	Poste	Adresse et Signature					
				B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable
5	Walter Bertrand	esnal 2	garnade	B.P. Fessac	99 54 37 88			bertrandwaler@yahoo.fr	
6	Yongona Alexis	DBSTV	garnade	B.P. Bafosse	676402188			alex_yongona@yahoo.fr	69999 02 77
7	NOTOUOM GUY B.	MINEE	Rep Dabepé	B.P. et ville	Tél. Fixe 3344 29 24	Fax			69905 9166
8	Ninkeng Corey	CONSULTANT CORPORATE & INTEGRATION IN B-2 POINT		B.P. et ville	Tél. Fixe 677837320	Fax		ncoreny20@yahoo.com	
9	NIBE N.J. LEM JOSEPH		Chief of NKAH village Fontem	B.P. et ville	Tél. Fixe 677439873	Fax			
10	SONKOUÉ Jean-Fanny	garnade		B.P. et ville	Tél. Fixe 696749554	Fax		jsoukous@yahoo.fr	
M	FOKATI Génaud	Représentant del. Reg. TINADER.	Carde	B.P. et ville	Tél. Fixe 670 000 202	Fax		genaud.fokati@yahoo.fr	69635 49 28

N°	Noms et prénoms	Organisation / Institution	Poste	Adresse et Signature		
				B.P et ville	Signature	
12	Fossou	chefs de Baderag	Responsable chef Baderag	Tél. Fixe	E-mail	
13	Tchakounte Clarisse	Préfecture Bafoussam	chef SDL	Tél. Fixe	E-mail	
14	Charles Tembèi	CRU Ouest	Secrétaire	Tél. Fixe	E-mail	
15	Micademe TETANG	CRU Ouest	Secrétaire	Tél. Fixe	E-mail	
16	Nichif Ferdinand	Mutation journalité		Tél. Fixe	E-mail	
17	Dou Dou Agoulon Njisseng	Service du Gouverneur ENAH	stagiaire	Tél. Fixe	E-mail	
18	Christèle JIMGA	RADIO BOTCHAM	Journaliste	Tél. Fixe	E-mail	

N°	Noms et prénoms	Organisation / Institution	Poste	Adresse et Signature						
				B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
19	Herbert Kouamou	L-TM to	Reporters	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
20	FLORE KAMGA KIENGE	Radio Batdam	Reporter	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
21	Fosong David	Cameroun Tribune	Journaliste	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
22	Nto Claude	PNSP	ACASE	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
23	LADO Paul	ASDEG	Coordonnateur	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
24	DOUGNE Bernard	MINEPAT DR		B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature
25	DOXFAK Beaudelaire	Comman- de Nehang	Prisic	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tel. Portable	Signature

N°	Noms et prénoms	Organisation / Institution	Poste	Adresse et Signature				
				B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
26	DJOU FACK Michel	Tchouadeu, chef de village		B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
27	MEUR Georges M	AMEE	Directeur	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
28	ESKIA Georges	Services GAO	Chef Pétroli	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
29	NDZOUFEBE	Communauté Vlog-Roumain		B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
30	WANKO TCHAGANG CLAUDE	MAGISER (ZIE)	Enseignant Ingr	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
31	CHINMOUN HENRISSON	Séville Gouverneur		B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail
32	TSIAZE FOZANG Jean-Pierre	Commune PENHA-MICHEL	Maire	B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail

N°	Noms et prénoms	Organisation / Institution	Poste	Adresse et Signature														
				B.P et ville	Tél. Fixe	Fax	Signature	E-mail	Tél. Portable	Signature	E-mail	Tél. Portable						
33	NJIKEM Mouton	ADRIQUE Media TV	Journaux															
34	Sukam Tchadji père	Mairie Bokoil	A2 Moire															
35	NKEREBA	Mairie Fang-ang	Mairie															
36	Mme Awoungtsa née Repou Navi Sogoune	Commune village (Moussy) Tchoung																
37	Thomas Tadjou	LE HERAUT NATIONAL	RDC															
38	Mfopou Aboubakou de	Commune Makoungou	Mairie															
39	Serge Tadjou	Commune Emergence																
40	Theodore Ntetchem	NINO TV																



ADEID

**Action pour un Développement Équitable
Intégré et Durable**

Rue statistique, maison 54 ; BP 1354 Bafoussam – CAMEROUN

Tél/fax: + 237 233 44 58 82/ 699 48 18 42

E-mail : adeid_mountain@yahoo.fr Site Web : www.adeid.com



**CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION DES ENERGIES
RENOUVELABLES DANS LES PCD COMME SOLUTION PRIORITAIRE
AU DEFICIT ENERGETIQUE DANS LES ZONES RURALES DU
CAMEROUN : CAS DE LA REGION DE L'OUEST**

**ATELIER DE PRESENTATION DE L'ARGUMENTAIRE DE LA CAMPAGNE AUX
MAIRES, AUX MEDIAS ET AUTRES PARTIES PRENANTES**

Bafoussam, le Mardi 30 Décembre 2014

HORAIRE	ACTIVITES	RESPONSABLES
9h-9h30	Accueil et enregistrement des participants	Equipe ADEID
9h30-10h30	Introduction <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue du SE - Discours d'ouverture de monsieur le gouverneur - Présentation des participants - Photo de famille 	TAKAM Michel Facilitateur
10h 30-11h 00	Restitution étude état des lieux Echanges	Le consultant
11h – 11h45	Présentation de la base argumentaire Echanges	Facilitateur du projet
11h45- 12h 45	Présentation des cas pratiques de projets d'énergies renouvelables réalisés avec succès dans les communes <ul style="list-style-type: none"> - Cas de THOUADEN, Ouest Cameroun - Cas de NKAH, Sud-Ouest Cameroun - Cas du solaire, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest Cameroun 	Présidents des comités de gestion ; Promoteur ; Facilitateur
12h45 – 13h00	Adoption des recommandations de l'atelier	Facilitateur
13h00- 13h 30	Présentation et signature de la déclaration conjointes des maires	Facilitateur Les maires
13h 30	Cocktail de fin	Equipe ADEID

- **Discours de Bienvenue du SE de l'ADEID**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECUTIF DE
L'ADEID A L'OCCASION DE « L'ATELIER DE PRESENTATION DE
L'ARGUMENTAIRE DE LA CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR
L'ADOPTION DES PROJETS D'ENERGIES RENOUVLABLES DANS
LES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT DANS LA
REGION DE L'OUEST » ORGANISEE PAR ADEID**

Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Ouest,

Monsieur le Préfet du Département de la MIFI,

Monsieur le Coordonnateur régional du Programme National de Développement Participatif,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux,

Leurs majestés, les chefs traditionnels,

Chers collègues des Organisations de la Société civile et Organismes d'Appui Local,

Mesdames et Messieurs les responsables des comités locaux de gestion des projets d'énergies renouvelables,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Tout le plaisir est le mien de vous retrouver si nombreux ce matin dans cette somptueuse salle des banquets de la Région de l'Ouest Cameroun à l'occasion de **« l'atelier de présentation de l'argumentaire de la campagne de plaidoyer pour l'adoption des projets d'énergies renouvelables dans les plans communaux de développement dans la région de l'ouest »**.

Je voudrais avant toute chose souhaiter la bienvenue à tous et un agréable séjour à ceux qui sont partis de leurs départements, ainsi que des régions voisines pour se retrouver au chef-lieu de la région de l'Ouest à Bafoussam. Je remercie en fait tout le sacrifice consenti par chacun

de vous en cette période de fin d'année pour prendre part à cette importante rencontre qui permettra à coup sûr de réfléchir sur la résorption du déficit énergétique dans les zones rurales de nos communes.

Permettez-moi de témoigner la reconnaissance de l'organisation Action pour un Développement, Equitable, Intégré et Durable (ADEID) à l'endroit de Monsieur le Gouverneur qui a bien voulu s'impliquer fortement dans l'organisation de cette rencontre et surtout de présider les travaux. Cela atteste de collaboration étroite Etat-Société Civile pour une co-construction des politiques publiques dans le secteur de l'énergie.

Mesdames et Monsieur,

L'atelier qui nous regroupe ce matin est le fruit de la présence active de l'ADEID dans le réseautage au niveau régional et international dans le secteur des énergies renouvelables. En effet, le Cameroun fait partie des trois pays africains, dont le Mali et la Côte d'Ivoire pour lesquels les organisations membres du « Réseau mondial Climat et Développement » ont été appuyé pour mener des campagnes locales en vue de la promotion et de la vulgarisation des énergies renouvelables en Afrique pour la lutte contre les changements climatiques.

Compte tenu de l'expérience acquise par l'ADEID dans la réalisation des microcentrales hydroélectriques et d'autres formes d'énergies renouvelables dans les communes et communautés des régions de l'Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest et Littoral du Cameroun, le choix de notre campagne a porté sur les Plans Communaux de Développement (PCD) comme outil de déploiement des énergies renouvelables.

Cette campagne vise en effet à faire comprendre aux diverses parties prenantes de l'élaboration ou de l'actualisation des plans communaux de développement qu'il est impérieux d'intégrer systématiquement et prioritairement les projets d'énergies renouvelables comme sources d'approvisionnement en énergie des zones rurales. Ceci est d'autant plus pertinent que la majorité de ces zones rurales sont riches en potentialités naturelles à l'instar des cours d'eau avec chûtes, le vent sur les flancs de collines et le degré d'ensoleillement qui est au-dessus de la moyenne dans toutes les régions du Cameroun.

La campagne de plaidoyer pour l'adoption des projets d'énergies renouvelables dans les PCD qui se veut pilote est orientée sur 4 communes de la région : Massangam, Bafoussam 2, Penka-Michel et Nkong-Zem, communes dans lesquels le plan communal est en cours d'actualisation depuis juin 2014. Nous comptons de ce fait travailler auprès des Organismes d'Appui Local (OAL) et de la cellule régionale du PNDP pour l'atteinte des résultats escomptés. Les résultats glanés à la fin du processus d'actualisation vont nous permettre d'apprécier la mise à l'échelle de cette initiative.

Mesdames et Messieurs les Maires, vous êtes au centre de cette campagne et nous espérons que vous saurez profiter de ce dialogue citoyen pour continuer à mieux exploiter les potentialités présentes sur vos territoires, afin de doter les zones rurales de vos communes en énergie décentralisée et autonome.

Pour que vive, la coopération PNDP- Communes- Société Civile de l'Ouest Cameroun,

Vive la collaboration Etat- Société Civile,

Vive le Cameroun tout entier.

Je vous remercie

Fait à Bafoussam, le 30 Décembre 2014

- **Discours d'ouverture de Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Ouest Cameroun**

DISCOURS DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST A L'OCCASION DE « L'ATELIER DE PRESENTATION DE L'ARGUMENTAIRE DE LA CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION DES PROJETS D'ENERGIES RENOUVLABLES DANS LES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE L'OUEST » ORGANISEE PAR ADEID

Monsieur le Préfet du Département de la Mifi

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'organisation Action pour un Développement Equitable, Intégré et Durable (ADEID),

Leurs majestés, les chefs traditionnels,

Monsieur le Coordonnateur régional du Programme National de Développement Participatif,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux,

Mesdames et Messieurs les partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les responsables des Organisations de la Société civile et Organismes d'Appui Local,

Mesdames et Messieurs les responsables des comités locaux de gestion des projets d'énergies renouvelables,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

L'honneur m'échoit ce jour de présider la cérémonie marquant l'ouverture de l'atelier de présentation de l'argumentaire de la campagne de plaidoyer pour l'adoption prioritaire des projets d'énergies renouvelables dans les plans locaux de développement dans la Région de l'Ouest Cameroun.

Je saisis cette importante occasion pour remercier très sincèrement vous tous qui avez bien voulu sacrifier un peu de votre temps que je sais précieux pour honorer de votre présence à cet atelier. Ce qui prouve à n'en point douter votre engagement pour l'éclosion du développement local dans notre pays le Cameroun.

Je voudrais remercier du fond de cœur les organisateurs de cet atelier qui ont su se démarquer parmi les trois pays africains éligibles à cette initiative du Réseau Climat et Développement. Le Cameroun participe à cette initiative à travers l'ADEID aux côtés du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Le choix opéré par votre organisation d'orienter la campagne de plaidoyer vers les Plans Communaux de Développement et dans le secteur spécifique des énergies renouvelables s'inscrit en droite ligne de la politique du chef de l'Etat, son Excellence Paul Biya qui met un point d'honneur sur la décentralisation et la diversification des sources d'énergies.

Mesdames et Messieurs

En 2010, 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité dans le monde et 2,7 milliards de personnes ne possèdent pas de moyen de cuisson efficace. L'Afrique abrite 14% de la population mondiale et pourtant, ne représente que 6% de la consommation énergétique mondiale. En Afrique subsaharienne, près 70% de la population vit dans l'obscurité et est exposée aux maladies induites par la pollution de l'air à l'intérieur des maisons.

Au Cameroun, les contraintes présentent une situation globale inférieure à 48% le nombre de personnes ayant accès à l'énergie électrique (Annuaire Statistique du Cameroun 2011). Quant au nombre de localités électrifiées, il se situe en dessous de 3000 localités sur les 13 104. Cette situation est commune à presque tous les centres urbains, mais avec une grande acuité dans les zones rurales.

Les principales raisons évoquées sont :

- La faible capacité de valorisation des potentialités énergétiques existantes ;
- La faible mobilisation des partenaires et autres parties prenantes afin de développer des solutions aux problèmes quotidiens des citoyens sur le plan énergétique ;
- La vétusté, la saturation et la faible disponibilité des équipements de production, de transport et de distribution d'électricité, qui entraînent des interruptions fréquentes et le plus souvent prolongées de la fourniture d'électricité dans les villes et les villages.

Une étude réalisée dans les zones rurales de 4 communes, notamment Massangam, Bafoussam², Nkong-Zem et Penka-Michel montre que près de 70% des populations utilisent encore la lampe à pétrole comme source d'énergie, 25% sont connectés au système de distribution conventionnelle et seulement 2% utilisent une source d'énergie renouvelable. Pourtant, les potentialités rencontrées dans ces localités sont importantes et n'attendent qu'à

être valorisées. On peut citer les cours d'eau dotés d'importantes chûtes, la vitesse du vent sur le flanc des collines et le taux d'ensoleillement à toutes les périodes de l'année.

Mesdames et messieurs, chers Maires,

L'Etat du Cameroun, à travers le Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) met en œuvre une des politiques de décentralisation les plus efficaces en Afrique Centrale. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui se veut être l'outil opérationnel de cette politique a mis en place le processus d'accompagnement des communes dans l'élaboration et l'actualisation des Plans Communaux de développement (PCD). Ce programme offre exceptionnellement l'opportunité aux acteurs locaux de planifier de manière participative la résolution des questions liées au développement socioéconomique de leur milieu.

Les plans locaux de développement qui constituent aujourd'hui le reflet de la réalité locale dans près de 28 secteurs de développement est l'occasion idoine de mettre en avant les potentialités des sources d'énergies renouvelables, afin de développer des projets énergétiques pour enrayer les problèmes d'accès à l'énergie dans les villages et les campagnes de nos communes.

La campagne que porte ce jour l'organisation ADEID n'est pas le fruit d'un hasard. Elle est soutenue par sa longue expérience dans la promotion et la réalisation des projets d'énergies renouvelables, notamment des microcentrales hydroélectriques dans plus d'une dizaine de communes dans la Région de l'Ouest et du Nord-Ouest. Je vous invite de ce fait à suivre avec beaucoup d'attention les expériences de gestion dans les sites de ces projets qui marchent à merveille.

Les territoires de vos communes sont bondés d'énormes potentialités. Il est nécessaire non seulement de les identifier et évaluer mais aussi d'inscrire prioritairement les projets d'accès à l'énergie électrique dans les PCD.

Une déclaration solennelle de votre part pour marquer votre détermination à la résolution des problèmes d'énergies électriques de vos populations rurales à travers la valorisation des sources d'énergies renouvelables démontrera à suffisance votre effort à la réalisation de la politique énergétique du gouvernement camerounais. En effet, Pour combler le déficit d'énergie électrique, le Cameroun a fixé le cap de la production d'énergie électrique à 3000 MW à l'horizon 2020. Sachez que nous atteindrons difficilement ce cap, sans pouvoir compter sur les énergies propres décentralisées produites par les communes que vous êtes.

Chers participants, mesdames et messieurs

Je sais pertinemment que cette entreprise ne peut être un succès si tout est laissé entre les mains des communes à elles seules. Je sais pouvoir compter sur la technicité des Organismes d'Appui Local (AOL) qui ont été choisies pour accompagner ce processus. Grâce à leur savoir-faire, ils doivent mieux éclairer les acteurs sur les techniques et les préalables à réunir pour le succès d'une planification qui prennent en compte les sources d'énergies renouvelables.

Plus aucun doute pour moi aujourd'hui de savoir que le PNDP via la MINEPAT prendra à bras le corps toutes les préoccupations ainsi formulées, afin que la Région de l'Ouest soit pionnière dans cette démarche participative qui accorde la priorité aux sources d'énergies renouvelables pour l'électrification des zones rurales, pour autant que les potentialités le justifient. J'en appelle à la vigilance des autorités administratives, des responsables sectoriels et des exécutifs communaux devant intervenir aux instances de validation des PCD de veiller à ce la priorité soit accordée aux sources renouvelables d'énergies pour l'approvisionnement en énergie électrique des zones rurales. Cette exigence ne devient obligatoire que pour autant que les conditions naturelles et environnementales le justifient convenablement.

Je ne saurais terminer mon propos sans saluer une fois de plus la présence personnelle des maires et des délégués régionaux dont la participation témoigne du partenariat efficace avec les organisations de la société civile, acteur du développement durable.

Quant aux responsables de l'ADEID, vous aurez le soutien du Gouvernement pour tout ce que vous ferez et qui serait conforme aux lois et règlements de la République pour le développement de notre pays en général et de la Région de l'Ouest en particulier.

Enfin, je présente mes sincères remerciements à vous tous ici présents pour votre participation à cet atelier organisé en faveur de la révolution des énergies renouvelables dans la Région de l'Ouest.

J'ose espérer que la graine semée en ce jour va germer et produire de merveilleux fruits. C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert « les travaux de l'atelier de présentation de l'argumentaire de la campagne pour l'adoption prioritaire des projets d'énergie renouvelables dans les plans communaux de développement en cours d'actualisation ».

Vive le partenariat Etat - Société Civile,

Vive la Région de l'ouest,

Vive le Cameroun et son illustre chef de l'Etat Paul BIYA.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Bafoussam, le 30 Décembre 2014.

- **Déclaration conjointe des Maires signées**

République du Cameroun

.....
Region de l'Ouest

Republic of Cameroon

.....
West Region

**CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION
DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES PCD
COMME SOLUTION PRIORITAIRE AU DEFICIT
ENERGETIQUE DANS LES ZONES RURALES DU
CAMEROUN :
CAS DE LA REGION DE L'OUEST**

**DECLARATION CONJOINTE DES MAIRES
DE MASSANGAM, BAFOUSSAM 2, PENKA-
MICHEL ET NKONG-ZEM POUR
L'ADOPTION PRIORITAIRE DES PROJETS
D'ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES
PLANS DE DEVELOPPEMENT
ACTUALISES DE LEURS COMMUNES**

Sous la conduite de :



Bafoussam, 30 Décembre 2014

EXPOSE DES MOTIFS

En 2010, 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité dans le monde et 2,7 milliards de personnes ne possèdent pas de moyen de cuisson efficace. L'Afrique abrite 14% de la population mondiale et pourtant, ne représente que 6% de la consommation énergétique mondiale. En Afrique subsaharienne, près de 70% de la population vivent dans l'obscurité et sont exposées aux maladies induites par la pollution de l'air à l'intérieur des maisons.

Au Cameroun, les contraintes énergétiques présentent une situation globale inférieure à 48% le nombre de personne ayant accès à l'énergie électrique. Par ailleurs sur 13 104 localités que compte le Cameroun, seulement 3000 bénéficient d'un branchement électrique (Annuaire Statistique du Cameroun 2011).

L'étude réalisée en vue d'établir l'état des lieux de la situation de l'accès à l'énergie dans les zones rurales des 4 communes cibles que sont Bafoussam 2, Massangam, Nkong-Zem et Penka-Michel montre que près de 70% des populations utilisent encore la lampe à pétrole comme source d'énergie, 25% sont connectés au système de distribution conventionnelle et seulement 2% qui utilisent une source d'énergie renouvelable. Pourtant, les potentialités rencontrées dans ces localités sont importantes et n'attendent qu'à être valorisées. Des potentialités existantes, on peut noter :

Le rayonnement solaire moyen dans la partie nord du pays est de 5,8 kWh/m²/j. Dans la partie sud, il est de 4 kWh/m²/j. Ainsi, on observe un rayonnement moyen de 4,9 kWh/m²/j pour l'ensemble du pays. Ce potentiel solaire est suffisant pour le développement des usages énergétiques multiples (consommation dans les ménages, les services publics et l'éclairage public).

Le potentiel éolien est plutôt faible pour la production d'énergie. Les vitesses moyennes et constantes du vent sur l'ensemble du territoire atteignent difficilement 5 m/s. Malgré cette faible vitesse relative du vent, le Plan Énergétique National (PEN) présente les régions du nord et de l'extrême-nord, avec une vitesse moyenne des vents évaluée à plus de 2 m/s, comme de potentielles zones de production d'électricité par exploitation de l'énergie éolienne. Les zones de Kaélé et Kousseri dans l'extrême-nord représenteraient d'importants réservoirs de production avec une vitesse de vents estimée entre 2,53 m/s et 4,2 m/s. Les monts Bamboutos dans la région de l'Ouest sont aussi cités.

Le potentiel hydraulique exploitable pour la production d'électricité au Cameroun est assez important, le second en Afrique après celui de la République démocratique du Congo : 19,7x10³ MW pour un productible moyen de 115x10⁶ MWh par an (SIE-Cameroun, 2011). Sur un plan technique, le Plan Énergétique National (PEN) ne considère comme énergie renouvelable que l'énergie hydroélectrique qui est produite par une centrale hydroélectrique de puissance inférieure ou égale à 10 MW. Ainsi sont classées en fonction de leur taille : les microcentrales de 0 à 0,1 MW ; les mini-centrales de 0,1 à 1 MW et les petites centrales de 1 à 10 MW). Une évaluation

partielle du potentiel équitable de la petite hydroélectricité au Cameroun se situe autour de 1,115 TWh.

La sous exploitation ou dans certains cas la non exploitation de ces potentiels a de sérieux impacts sur les plans sociaux, économiques et environnementaux de nos communes:

Sur le plan social, il faut noter la montée en puissance de l'exode rural (40% environ), avec les jeunes qui désertent les campagnes pour la ville à la recherche de meilleures conditions de vie.

Sur le plan économique, notons le faible développement du tissu économique et le faible développement de la croissance à cause du manque d'énergie nécessaire au déploiement du secteur. Il faut y ajouter le faible niveau d'implantation des petites et moyennes entreprises de production et de transformation des produits de base dans les zones rurales, qui entraîne une paupérisation de la population.

Sur le plan environnemental, l'impact s'accroît avec le développement des centrales à gaz et à fuel qui s'alimentent à base des énergies fossiles, responsables de l'émission des gaz à effet de serre qui polluent l'environnement et sont à l'origine des effets négatifs des changements climatiques.

ENGAGEMENT

Fort de ce qui précède, et dans le but ultime de rendre plus attractifs les territoires de nos communes, afin d'y attirer les investisseurs, et de les rendre plus compétitifs au moment où le processus de décentralisation atteint sa vitesse de croisière au Cameroun,

Nous nous engageons à :

- 1- Faire un état des lieux exhaustifs des potentialités des sources d'énergies renouvelables sur le territoire de nos communes ;
- 2- Développer une stratégie locale d'accès à l'énergie électrique des zones rurales par la mise en valeur des sources renouvelables d'énergies ;
- 3- Intégrer dans le plan communal de développement toutes les potentialités d'énergies renouvelables identifiées et exploitables ;
- 4- Accorder la priorité aux projets d'énergies renouvelables dans l'approvisionnement en énergie électrique des populations des zones rurales de nos communes ;
- 5- Renforcer la dynamique de recherche de financement pour le développement des énergies renouvelables et la lutte contre les changements climatiques.

Fait à Bafoussam, le 30 Décembre 2014

POUR LES MAIRIES SIGNATAIRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 2^{EME}

P.O Le A2

Sukam Tchadjui Pierre
2^e ADJOINT AU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM


Mfon Tchabeh
Maire de la Commune de MASSANGAM

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONG-ZEM


LE MAIRE
WEST REGION
REGION DE L'OUEST

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL


Jean Pierre Euge Fezang

POUR LES AUTORITES ADMINISTRATIVES

**LE DELEGUE REGIONAL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**



Bernard Docyne
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
REGIONAL DE L'OUEST
CHIEF ECONOMISTE

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST



**POUR LE GOUVERNEUR ET
PAR DELEGATION LE CHEF
DE DIVISION DE DEVELOPPEMENT
REGIONAL**
Alphonse
P L E G - Hors Echelle
Auditeur à l'ISMP